

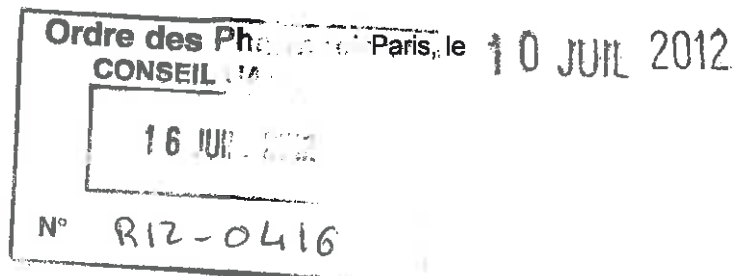


## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction générale de la Santé  
Sous-direction Prévention des risques infectieux  
Bureau Risques infectieux et politique vaccinale

DGS/RI1 - N° 37

Personne chargée du dossier  
Dr Dominique Escourolle  
Tél. : 01 40 56 59 35 / Fax : 01 40 56 78 00  
[dominique.escourolle@sante.gouv.fr](mailto:dominique.escourolle@sante.gouv.fr)



000088

Madame la Présidente,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, plus de 22 000 cas de rougeole ont été déclarés en France, distribués en trois vagues épidémiques successives. Malgré les actions mises en place et les recommandations de vaccination, la 3<sup>e</sup> vague a été de grande ampleur : près de 15 000 cas ont été notifiés en 2011. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le nombre de cas mensuel reste stable avec 580 cas notifiés pour les cinq premiers mois<sup>1</sup>. Cette situation doit inciter à rester vigilant et à continuer à veiller au rattrapage vaccinal des personnes nées depuis 1980 avec 2 doses de vaccin trivalent, en particulier dans la population âgée de 15 à 30 ans, conformément au calendrier des vaccinations.

Pour la troisième année consécutive, la Direction générale de la santé met en place une action de sensibilisation à la rougeole en milieu scolaire, en lien avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale et la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère en charge de l'agriculture. Cette opération visant à améliorer la protection vaccinale contre la rougeole consiste, dans un premier temps et après remise d'une lettre d'invitation aux parents des élèves des classes concernées, en la vérification de la vaccination ROR par les infirmières des établissements concernés via la lecture du carnet de vaccination. Les parents des élèves qui ne sont pas à jour de leur vaccination sont invités dans un second temps à se rendre chez leur médecin ou dans une structure en charge de la vaccination pour mise à jour de celle-ci. Cette action se mettra en place durant le premier trimestre de l'année scolaire 2012-2013 et concernera les élèves scolarisés en classe de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> d'enseignement général et technologique ou d'enseignement professionnel. Mes services sont à votre disposition pour de plus amples renseignements concernant cette opération.

Je vous saurais gré de bien vouloir permettre la diffusion, par vos conseils régionaux et délégations départementales, de cette information auprès des pharmaciens d'officine par le biais des bulletins d'information et sites Internet notamment.

En vous remerciant pour votre contribution, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sous-direction Prévention  
des risques infectieux  
La sous-direction

Marie-Hélène LOULERGUE

Madame la Présidente du  
Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens  
4 av Ruysdaël - 75008 Paris

<sup>1</sup> Point InVS disponible sur [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr) dossier rougeole